

Guide sectoriel d'écoconception : textile d'habillement



CLÉS POUR AGIR

Leviers d'actions :
des premiers pas aux pistes spécifiques
d'approfondissement

RAPPORT FINAL

Mars 2025

REMERCIEMENTS

ADEME : Erwan Autret, Aude Bougain, Philippe Bajeat, Eric Boespflug, Manon Léger, Maurine Poirier, Nolwenn Touboulic
IFTH : Eva Debruyne

CITATION DE CE RAPPORT

ADEME, 2025. Textile d'habillement : guide sectoriel d'écoconception. 17 pages

Cet ouvrage est disponible en ligne <https://librairie.ademe.fr/>

Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite selon le Code de la propriété intellectuelle (art. L 122-4) et constitue une contrefaçon réprimée par le Code pénal. Seules sont autorisées (art. 122-5) les copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé de copiste et non destinées à une utilisation collective, ainsi que les analyses et courtes citations justifiées par le caractère critique, pédagogique ou d'information de l'œuvre à laquelle elles sont incorporées, sous réserve, toutefois, du respect des dispositions des articles L 122-10 à L 122-12 du même Code, relatives à la reproduction par reprographie.

Ce document est diffusé par l'ADEME

ADEME

20, avenue du Grésillé

BP 90 406 | 49004 Angers Cedex 01

Coordination technique - ADEME : BOUGAIN Aude

Direction/Service : Direction Économie circulaire

SOMMAIRE

RÉSUMÉ	4
ABSTRACT	4
1. CIBLE ET OBJECTIFS DU GUIDE.....	5
2. CONTEXTE, ENJEUX, DEMARCHE ET REGLEMENTATION.....	5
2.1. Contexte sectoriel	5
2.2. Enjeux environnementaux	6
2.3. La démarche d'écoconception	7
2.4. Contexte réglementaire.....	7
3. LEVIERS D'ECOCONCEPTION PREMIERS PAS.....	8
3.1. Cible : entreprises sans connaissances préalables en écoconception.....	8
3.2. Leviers d'écoconception des produits d'habillement selon l'étape du cycle de vie	9
3.3. Détail des alternatives par étape et levier d'écoconception.....	9
4. PISTES D'ECOCONCEPTION A APPROFONDIR.....	12
4.1. Présentation	12
4.2. Mode opératoire	12
4.3. Leviers d'écoconception à approfondir	12
INDEX DES TABLEAUX ET FIGURES.....	14
SIGLES ET ACRONYMES	14

RÉSUMÉ

Alors que la réduction des impacts environnementaux du secteur textile devient un enjeu majeur pris en compte notamment par diverses réglementations, ce guide de recommandations pour l'écoconception vise à sensibiliser l'écosystème du secteur textile d'habillement (fabricants, designers, marques, ...), et à les aider à mettre en œuvre des démarches d'écoconception. Ce guide propose ainsi de mettre en avant les pratiques permettant une réduction effective des impacts environnementaux des produits finis, semi-finis et procédés textiles.

Après la présentation du contexte et des enjeux environnementaux du secteur, ce guide propose tout d'abord des leviers dits « Premiers Pas » pouvant être adoptés en autonomie par les entreprises novices en écoconception, puis des actions complémentaires, plus spécifiques, permettant ensuite d'approfondir la démarche.

Il permet ainsi la mise en œuvre de la démarche d'écoconception à toutes les entreprises, quels que soient leur niveau de maturité en écoconception et leur positionnement dans la chaîne de valeur des produits. Les leviers d'écoconception proposés couvrent l'ensemble du cycle de vie des produits textiles, du choix de la matière première jusqu'à leur fin de vie.

ABSTRACT

Reducing the environmental impacts of the textile industry has become a major issue at the core of various regulations. The present guide provides ecodesign recommendations with the aim to raise awareness within the textile clothing ecosystem (manufacturers, designers, brands, etc.), and to help these stakeholders with implementing ecodesign approaches. This guide therefore aims at highlighting practices for effective reductions of the environmental impact of textile products and processes.

After an introduction of the context and of the environmental stakes for the sector, this guide first proposes First Steps levers that can be adopted autonomously by companies new to ecodesign, then additional, more specific actions, allowing the ecodesign approach to be further developed.

It thus allows the implementation of the ecodesign approach to all companies, regardless of their level of maturity in ecodesign and their positioning in the product value chain. The proposed ecodesign levers cover the entire life cycle of textile products, from the choice of raw material to their end of life.

1. Cible et objectifs du guide

Ce guide s'adresse aux entreprises du secteur textile afin de les aider à s'approprier la démarche d'écoconception au vu des réglementations applicables et à venir, et à réduire les impacts environnementaux de leurs produits.

Elaboré à partir d'évaluations environnementales, le guide vise à mettre en visibilité des solutions éprouvées, selon l'état actuel des connaissances, permettant de réduire les impacts environnementaux des produits d'habillement. Les leviers présentés s'appliquent à l'ensemble de la chaîne de valeur des articles d'habillement, dont les étapes amont de fabrication.

L'objectif est de faciliter la mise en œuvre de la démarche d'écoconception pour toutes les entreprises, et ainsi de massifier la réduction des impacts environnementaux à l'échelle du secteur textile d'habillement.

Après une présentation du contexte et des enjeux environnementaux et réglementaires, le guide présente deux types d'actions :

- **Les premiers pas en écoconception, pouvant être adoptés en autonomie par toutes les entreprises, sans connaissance préalable en écoconception ;**
- **Les pistes spécifiques d'écoconception, nécessitant un accompagnement par une expertise en écoconception, pour les entreprises souhaitant approfondir la démarche.**

2. Contexte, enjeux, démarche et réglementation

2.1. Contexte sectoriel

L'industrie mondiale de la mode a généré en 2020 près de 4 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre (GES)¹. La fabrication des matières, produits semi-finis ou vêtements est souvent réalisée dans des régions du monde qui ne disposent pas de réglementations suffisantes pour protéger l'environnement ou les droits humains. L'importation massive des vêtements ou des sous-produits vendus en France, et l'incitation à surconsommer ces vêtements fabriqués à bas coûts sont à l'origine d'impacts majeurs sur l'environnement, de conditions de travail particulièrement difficiles, ainsi que de crises économiques pour l'industrie textile française.

En France, la délocalisation des procédés de fabrication a réduit la production de l'industrie manufacturière française de plus de moitié depuis les années 2000. La majorité des vêtements est importée. Les industriels français et les marques de moyenne gamme sont particulièrement impactés par les scandales sociaux et le phénomène de l'ultra-fast-fashion.

La transformation des pratiques des entreprises et des consommateurs est indispensable pour parvenir à un modèle pérenne pour le secteur de l'habillement. Les entreprises doivent assumer leur responsabilité en tant qu'acteur de la société et diminuer les impacts environnementaux et sociaux liés à leur activité. Elles se doivent de trouver des solutions durables, éthiques et compétitives répondant aux nouvelles attentes de leurs clients.

¹ Source : Fashion on climate, McKinsey, 2020.

2.2. Enjeux environnementaux

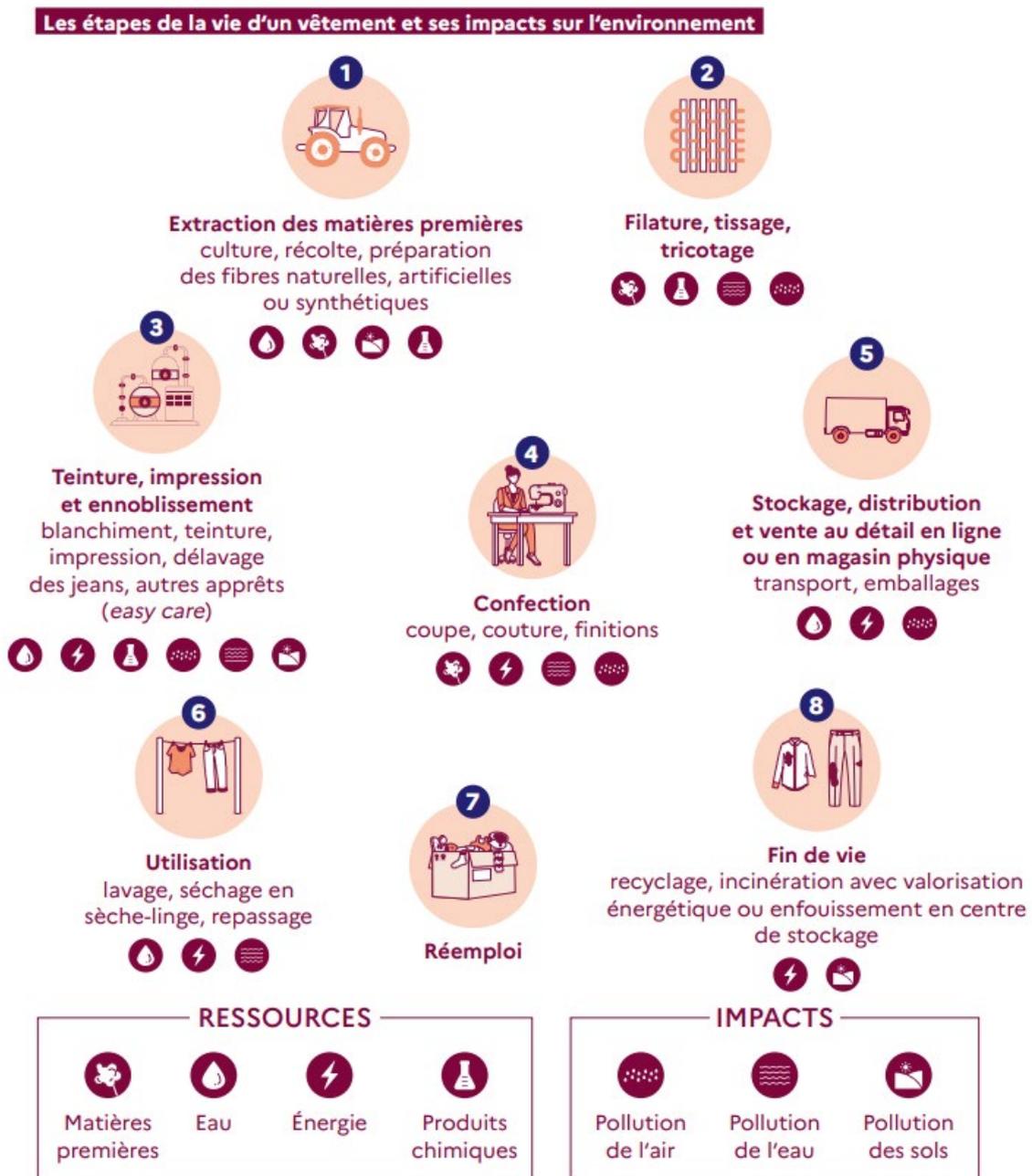


Figure 1 Les étapes de la vie d'un vêtement et ses impacts sur l'environnement.²

La Figure 1 présente les principaux impacts environnementaux sur l'ensemble du cycle de vie des produits d'habillement. Pour faciliter la lecture, la suite du guide fait référence aux cinq macro-étapes suivantes :

- **Matières premières** (étape 1 de la Figure 1 – extraction des matières premières) ;
- **Transformation** (étapes 2, 3, 4 - filature, tissage, tricotage, teinture, impression, ennoblissement, confection) ;
- **Distribution** (étape 5 – Stockage, distribution, vente) ;
- **Utilisation** (étapes 6 et 7 - utilisation, réemploi, réutilisation) ;
- **Fin de vie** (étape 8 de la Figure 1).

² Source : Tout comprendre : les impacts de la mode et de la fast-fashion, ADEME, 2024.

L'ensemble de la filière textile française est responsable de près de 29,6 millions de tonnes équivalent CO₂ ; une majeure partie de cette empreinte est liée aux produits d'habillement qui sont pour plus de 95 % importés.³ En particulier, les phases amont (production de fibres, filature, tissage/tricotage et ennoblissement) représentent près de 80 % de l'empreinte carbone des articles d'habillement.⁴

En plus des émissions de gaz à effet de serre, la filière engendre des impacts environnementaux importants en termes de :

- Consommation d'énergie à toutes les étapes du cycle de vie ;
- Pénurie d'eau, en particulier épuisement des ressources en eau pour la culture du coton ;
- Pollution des milieux aquatiques ;
- Usage et pollution des sols ;
- Dégradation des écosystèmes et de la biodiversité ;
- Toxicité, etc.

2.3. La démarche d'écoconception

L'écoconception est définie dans la norme NF X30-264 « Management environnemental – Principes et méthode pour la mise en place d'une démarche d'écoconception » comme « une approche méthodique qui prend en considération les aspects environnementaux lors du processus de conception et développement dans le but de réduire les impacts environnementaux négatifs tout au long du cycle de vie d'un système ».

En tenant compte de tous les enjeux environnementaux pertinents d'un produit, et en regardant l'ensemble de la chaîne de valeur de ce produit depuis le choix des matières premières jusqu'à sa fin de vie, l'écoconception permet ainsi de proposer une offre de produits à moindres impacts environnementaux et à fonctionnalité équivalente. Cette approche est dite « cycle de vie » et « multicritère ».

La démarche d'écoconception comprend 3 étapes principales :

1. Une évaluation environnementale du produit ou procédé, permettant d'identifier les principaux impacts environnementaux générés tout au long de son cycle de vie, pour l'ensemble des enjeux environnementaux les plus pertinents ;
2. Sur cette base, l'entreprise peut cibler et déployer les mesures d'amélioration les plus pertinentes à mettre en œuvre, à la fois pour améliorer des étapes spécifiques du cycle de vie du produit ou du procédé, et questionner son modèle économique et/ou sa stratégie d'entreprise ;
3. L'entreprise peut aller jusqu'à une communication au consommateur de l'impact environnemental réduit de son produit ou procédé écoconçu, valorisant sa démarche d'écoconception, et se différenciant ainsi des autres produits du marché. Ainsi, par exemple, l'entreprise pourra afficher le coût environnemental du vêtement au consommateur final.

Il s'agit d'une démarche d'amélioration continue : les étapes d'évaluation et d'amélioration de la performance environnementale des produits sont itératives, de manière à minimiser les impacts du produit écoconçu avant sa commercialisation.

L'écoconception est une solution adaptée aux enjeux majeurs de l'industrie textile, permettant la mise en marché d'une nouvelle offre de produits à moindres impacts environnementaux et répondant aux attentes des clients et aux diverses contraintes économiques et réglementaires.

2.4. Contexte réglementaire

Le contexte réglementaire très riche couvre l'ensemble du secteur textile, de la fabrication à la mise en marché des produits :

La loi n° 2020-105 du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire (loi **AGEC**) impose aux producteurs soumis aux filières à Responsabilité Élargie des Producteurs (REP)

³ Source : Empreinte carbone du textile en France, Synthèse et analyse de l'étude Cycleco, 2021.

⁴ Source : Measuring Fashion : les émissions par étape du cycle de vie du vêtement et de la chaussure, Quantis, 2018.

d'élaborer et de mettre en œuvre un **plan de prévention et d'écoconception**.⁵ Des mesures ont été proposées avec l'objectif de réduire l'usage de ressources non renouvelables, d'accroître l'utilisation de matières recyclées et d'accroître la recyclabilité de ses produits dans les installations de traitement situées sur le territoire national. Ces éléments sont pris en compte dans les critères de modulation.⁶

Le **règlement européen sur l'écoconception pour des produits durables (REPD)**⁷ est entré en vigueur le 18 juillet 2024. Il détermine les aspects des produits sur lesquels portent les exigences en matière d'écoconception (dont la durabilité, la réparabilité, la consommation d'eau, d'énergie, de ressources et leur utilisation efficace, le contenu recyclé, la recyclabilité ou encore la réduction des déchets). Le textile fait partie des secteurs prioritaires pour une déclinaison sectorielle. Dans le cadre de ces travaux, le JRC a publié une étude préliminaire présentant une analyse générale des technologies associées aux produits textiles disponibles pour les 4 angles : process de fabrication, modèles d'affaires, comportements des utilisateurs, cadre réglementaire.

La **directive Green Claim** est une proposition législative de l'Union européenne (UE) visant à protéger les consommateurs et les entreprises contre le greenwashing. L'objectif de la directive est de (1) promouvoir des produits et services durables et favoriser une économie circulaire et propre, (2) lutter contre l'écoblanchiment en réglementant les allégations environnementales trompeuses, et (3) faciliter la transition verte en fournissant aux consommateurs des informations claires et compréhensibles sur les aspects environnementaux des produits et services.

La **directive sur les pratiques commerciales déloyales** entrant en vigueur en septembre 2026 vise à interdire l'usage d'allégations environnementales génériques et à renforcer les conditions de mise en œuvre de la communication environnementale concernant les produits en B2C.

La loi AGEC et la loi relative à la lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets (dite loi **Climat et résilience**) du 22 août 2021 instaurent un dispositif d'affichage des impacts environnementaux des produits de façon fiable et facilement compréhensible pour les consommateurs. Ce dispositif vise à inciter les entreprises à concevoir de manière plus responsable leurs produits à travers l'écoconception. En application de ces lois, un décret a été présenté en novembre 2024 pour consultation finale. Il détaille les modalités de calcul et de communication du coût environnemental des produits textiles dans un cadre volontaire, en précisant les paramètres de référence compris dans la méthodologie, l'usage du coût environnemental, et les règles entourant la communication de ce coût environnemental.

Le 20 février 2025, une proposition de loi a été adoptée visant à encadrer les substances per- et polyfluoroalkylées (PFAS, polluants éternels). Elle prévoit, à compter du 1er janvier 2026, l'interdiction de la fabrication, de l'importation et de la vente de tout textile d'habillement contenant des PFAS.

Ainsi, l'écoconception a été intégrée à de nombreuses mesures comme solution pour réduire les impacts environnementaux des produits textiles, demandant aux entreprises de prendre en compte le cycle de vie des produits en amont de la production.

3. Leviers d'écoconception premiers pas

3.1. Cible : entreprises sans connaissances préalables en écoconception

Cette partie du guide a pour but de donner des pistes d'accès à l'écoconception pour les entreprises du secteur textile, en particulier pour les novices en écoconception, ainsi que pour les entreprises souhaitant déployer la démarche d'écoconception en autonomie.

Les leviers présentés ci-dessous dispensent les entreprises de réalisations d'évaluations environnementales préalables, nécessitant généralement un accompagnement par une expertise en analyse de cycle de vie. Les entreprises peuvent ainsi démarrer la démarche en autonomie directement avec la mise en œuvre d'actions d'amélioration de la performance environnementale des produits, en sélectionnant les leviers d'écoconception les plus pertinents selon leurs contraintes propres. La mise en œuvre de ces leviers

⁵ Synthèse des plans de prévention et d'écoconception réalisée par l'éco-organisme du textile Refashion : https://refashion.fr/pro/sites/default/files/rapport-etude/synth%C3%A8se_ppec_refashion_2023.pdf

⁶ Voir guide des éco-modulations 2025, Refashion : <https://refashion.fr/pro/fr/les-%C3%A9co-modulations>

⁷ <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/?uri=CELEX%3A32024R1781&qid=1719580391746>

pourra entraîner une réduction du « coût environnemental » des produits d’habillement dans l’outil simplifié Écobalyse⁸.

3.2. Leviers d’écoconception des produits d’habillement selon l’étape du cycle de vie

Huit leviers majeurs d’écoconception « premier pas » permettent d’agir, sans réalisation préalable d’une analyse de cycle de vie, vers une réduction du coût environnemental sur la base de la méthode Écobalyse.

Les leviers présentés s’appliquent à l’ensemble de la chaîne de valeur des articles d’habillement, dont les étapes amont des produits pour l’habillement. Les fabricants/fournisseurs peuvent recommander ces leviers à leurs clients et proposer des garanties sur les produits intermédiaires.

Etape du cycle de vie	Huit leviers d’écoconception « premier pas » pour agir
Etape 1 - Matières premières	1 - Eviter au maximum le mélange de matières (en raison de l’impact de la teinture, possiblement dédoublé dès lors qu’il y a 2 fibres, et des problèmes de recyclabilité que posent les mélanges de matières). 2 - Choisir une matière alternative moins impactante et répondant à une fonction, selon que l’article vendu soit en fibres naturelles végétales, animales, synthétiques ou artificielles d’origine organique.
Etape 2 - Transformation	3 – Supprimer, limiter la teinture lorsque cela est possible (privilégier l’écru, le coloris brut de la matière...) 4 – Choisir, pour la teinture, un pays dont le mix électrique est le moins carboné possible. 5 – Limiter le délavage sur l’ensemble des étapes de transformation (pour les produits concernés).
Etape 3 – Distribution	<i>Les leviers permettant d’augmenter la durabilité extrinsèque des produits sont liés aux modèles de ventes et stratégies de distribution.</i> 6 - Augmenter la durée de commercialisation des produits. 7 - Réduire le nombre de références vendues par gamme.
Etape 4 – Utilisation	8 - Proposer des services de réparation ou de garantie supérieure à 2 ans.
Etape 5 – Fin de vie	Pour cette étape, pas de levier identifié adapté à tous les projets sans analyse spécifique. Le choix des matières premières a des impacts directs sur la fin de vie des produits.

Tableau 1 - Huit leviers d’écoconception « premier pas » pour agir sur l’ensemble du cycle de vie d’un article d’habillement

3.3. Détail des alternatives par étape et levier d’écoconception

Les alternatives d’écoconception présentées dans les tableaux suivants se lisent ligne par ligne. Les alternatives proposées sur des lignes différentes ne peuvent être comparées entre elles.

Les tableaux n’ont pas pour objet de quantifier la différence d’impacts environnementaux entre plusieurs alternatives.

⁸ Voir outil en ligne : <https://ecobalyse.beta.gouv.fr/#/textile/simulator> et modalités de calcul fixées par les textes réglementaires : <https://affichage-environnemental.ademe.fr/secteur-textile/decret-textile>

Important pour l'étape 1 – Choix des matières premières

- Le tableau ci-dessous ne donne pas d'indication sur les caractéristiques techniques et mécaniques des matières.
- Levier #2 : Les alternatives se lisent ligne par ligne : les comparaisons d'impact environnemental doivent se limiter à une famille de fibres (une ligne du tableau), à condition que les caractéristiques techniques du produit final ne soient pas altérées.
Par exemple : on pourra préférer le lin au coton (au sein de la famille de matières naturelles d'origine végétale), mais on ne peut pas dire que le polypropylène est préférable au coton. En complément, il sera important de vérifier que le lin (nouveau choix de matière) répond bien aux caractéristiques techniques et à la fonction recherchées pour le produit final.
- Le tableau ci-dessous n'est pas exhaustif : d'autres fibres peuvent émerger (par ex : ortie dans la famille des fibres naturelles d'origine végétale). Ces nouvelles fibres ne sont pas mentionnées ci-dessus, faute de données relatives à leur impact, à ce jour. Elles peuvent être abordées de façon approfondie, cf. chapitre 4 Pistes d'écoconception à approfondir.

Etape 1 Matières premières : <i>Deux leviers pour agir</i>		Alternatives			
		← du plus impactant (à gauche)		→ au moins impactant (à droite, à privilégier)	
# 1	<i>Eviter au maximum le mélange de matières</i>	Mélange de matières		Monomatière	
# 2	<i>Pour l'utilisation de matières naturelles d'origine végétale :</i>	Coton	Coton biologique	Lin Chanvre Coton recyclé	
	<i>Pour l'utilisation de fibres synthétiques :</i>	Elasthane – Lycra	Acrylique Polyamide	Polypropylène Polyester	Polyester recyclé
	<i>Pour l'utilisation de matières naturelles d'origine animale :</i>	Laine par défaut (Australie, Nouvelle Zélande)		Laine Nouvelle Filière (France ou Europe)	
	<i>Pour l'utilisation de matières artificielles d'origine organique :</i>	Viscose	Viscose FSC	Viscose recyclée	

Tableau 2 - Etape 1 Matières premières : deux leviers pour agir

Important pour l'étape 2 – Transformation

Le tableau ci-dessous n'est pas exhaustif : il propose uniquement des leviers d'écoconception susceptibles d'être pertinents pour tout cas de figure. D'autres enjeux et actions de réductions d'impacts peuvent être envisagés, en particulier liés aux consommations d'eau et pollutions associées aux procédés de teintures. Ces leviers sont cependant spécifiques aux procédés et fibres ; ils doivent donc être abordés de façon approfondie, telle que présentée au chapitre 4 Pistes d'écoconception à approfondir.

Etape 2 Transformation : <i>trois leviers pour agir</i>		Alternatives			
		 du plus impactant (à gauche) au moins impactant (à droite, à privilégier)			
# 3	<i>Supprimer la teinture, lorsque cela est possible</i>	Teinture		Pas de teinture <i>(écru, coloris brut de la matière recyclée)</i>	
# 4	<i>(Faire) teindre ses produits dans des pays où le mix électrique est le moins carboné</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Inde • Inconnu • Région Océanie • Région Asie 	<ul style="list-style-type: none"> • Région Afrique • Bangladesh • Pakistan • Région Amérique du Nord • Myanmar 	<ul style="list-style-type: none"> • Chine • Maroc • Région Moyen-Orient • Turquie • Cambodge • Vietnam • Tunisie • Région Amérique Latine 	<ul style="list-style-type: none"> • Région Europe de l'Est • Région Europe de l'Ouest • France
# 5	<i>Limiter le délavage sur l'ensemble des étapes de transformation (pour les produits concernés)</i>	Délavage en privilégiant les procédés les moins impactants (ozone / laser)		Pas de délavage	

Tableau 3 - Etape 2 Transformation : trois leviers pour agir

Etape 3 Distribution : <i>Deux leviers pour agir</i>		Alternatives			
		 du plus impactant (à gauche) au moins impactant (à droite, à privilégier)			
# 6	<i>Augmenter la durée de commercialisation de ses produits</i>	Durée de commercialisation courte	Durée de commercialisation moyenne	Durée de commercialisation de plusieurs mois	
# 7	<i>Réduire la largeur de gamme*</i>	Plus de 16000 références	Entre 7000 et 16000 références	Entre 1000 et 7000 références	Moins de 1000 références

*Largeur de gamme : nombre de références proposées simultanément par une marque ou une plateforme

Tableau 4 - Etape 3 Distribution : deux leviers pour agir

Etape 4 Utilisation : <i>Un levier pour agir</i>		Alternatives	
		 du plus impactant (à gauche) au moins impactant (à droite, à privilégier)	
# 8	<i>Proposer des services de réparation ou de garantie supérieure à 2 ans</i>	Pas de service de réparation	Proposer des services de réparation à coût incitatif. En interne, recenser les défaillances récurrentes dans une perspective d'amélioration continue des produits.

Tableau 5 - Etape 4 Utilisation : un levier pour agir

4. Pistes d'écoconception à approfondir

4.1. Présentation

La liste non exhaustive ci-dessous propose des leviers et technologies complémentaires à explorer pour l'écoconception de produits textiles. Certaines solutions sont faciles d'accès à tout niveau de maturité en écoconception de l'entreprise et/ou de l'équipe projet. Certaines pistes requièrent une étude d'approfondissement suivant une démarche d'écoconception classique, qui pourra passer par la réalisation d'une évaluation environnementale (analyse du cycle de vie - ACV) et être accompagnée par un bureau d'études spécialisé en écoconception

Du point de vue de l'affichage environnemental, certaines pistes ne sont pas modélisables via l'outil de calcul simplifié Écobalyse, faute de données relatives à leurs impacts, à ce jour.

4.2. Mode opératoire

1. Identifier les produits de l'entreprise actuellement sur le marché qui feront l'objet du projet d'écoconception.
2. Sélectionner dans la liste ci-dessous les leviers d'écoconception à étudier dans le cadre du projet d'écoconception.
3. Réalisation du projet - Évaluation environnementale avant écoconception du produit de référence (non-écoconçu), afin d'identifier les impacts environnementaux spécifiques au produit, aux procédés de fabrication et à la chaîne de valeur de l'entreprise. Cette évaluation permettra de valider la pertinence de la mise en œuvre des leviers d'écoconception sélectionnés, et pourra identifier des pistes personnalisées complémentaires.
4. Sur cette base, étudier les leviers pour les produits concernés et approfondir les changements de procédés, d'approvisionnement, de fabrication, etc. nécessaires à la mise en œuvre de ces leviers.
5. Elaborer un plan d'action d'écoconception détaillé, avec chiffrage économique et environnemental des leviers et investissements nécessaires à leur déploiement.
6. Réaliser une nouvelle évaluation environnementale du produit afin de vérifier que les impacts environnementaux de la nouvelle version du produit sont réduits par rapport au produit de référence.
7. Mettre en œuvre le plan d'actions : déployer les leviers d'écoconception et valider un prototype en conditions réelles, puis préparer l'industrialisation

4.3. Leviers d'écoconception à approfondir

- Formation des designers et de l'ensemble des équipes à l'écoconception
- Choix des matières premières :
 - Réduction du nombre de matières, des mélanges de matières. Monomatière à privilégier.
 - Matériaux alternatifs (ex : fibres recyclées, teintures issues de bactéries)
 - Amélioration de la recyclabilité des produits en fin de vie dès la conception
 - Augmentation à 30 % et plus de la part de matériaux recyclés pour les textiles d'habillement, issue du recyclage en boucle fermée des déchets post-consommateur de la filière des textiles, linges et chaussures, ou issue du recyclage en boucle ouverte des déchets collectés ou soutenus par un éco-organisme agréé
 - Utilisation de matières textiles dont les besoins en traitement (teinture, ennoblissement) sont réduits
 - Utilisation de matières labellisées selon des labels robustes et reconnus (cf. liste de labels ci-dessous)
 - Mise en place d'un système de traçabilité robuste permettant, à partir des informations collectées par l'entreprise (catégories de matières premières, origine des fournitures, suivi des fournisseurs), d'identifier les impacts environnementaux
- Réduction des pertes de matières, en veillant à limiter le transfert d'impact des procédés, notamment sur la consommation d'énergie :
 - Réduction des chutes de production et des invendus
 - Tricotage intégral ou sans couture (*seamless*) pour réduire les chutes de coupe
 - Découpe laser

- Outils de conception permettant de limiter les pertes et la surconsommation de matières premières (par exemple logiciels de CAO, d'optimisation des coupes)
- Réduction de la consommation d'énergie et d'eau :
 - Optimisation, voire suppression d'étapes et procédés de fabrication non-fonctionnels, ou non-nécessaires, ou réduisant la durabilité des produits, ex : réduction de la quantité de produits chimiques et du nombre de lavages
 - Technologie de teinture plus efficace en consommation d'énergie et eau
 - Procédés à sec en remplacement des procédés consommant de l'eau
 - Nouvelles technologies de délavage, par ex : délavage laser. Eviter le délavage par sablage (dans les pays autorisés).
 - Procédés d'apprêts écoconçus
- Exploration de procédés d'ennoblissement permettant une réduction d'utilisation de produits chimiques, et une réduction de la consommation en énergie et en eau, par exemple :
 - Choix de substances moins nocives pour l'environnement et durables dans le temps, en particulier utilisation de colorants naturels durables dans le temps
 - Optimisation des rapports de bain pour limiter la consommation d'eau, en veillant à la gestion adaptée des polluants en sortie de teinture
 - Vaporisation des traitements en remplacement des bains de teinture
 - Procédés de teinture permettant une réduction de l'utilisation de l'eau et l'énergie (CO2 supercritique, teinture dans la masse pour certaines fibres synthétiques et artificielles), en veillant à ne pas générer de transfert d'impacts (par exemple rejets de produits chimiques)
 - Procédés de réduction de rejets et compatibilité avec le milieu récepteur
 - Procédés permettant de réduire la tension sur les ressources en eau
- Technologies d'approvisionnement pour minimiser les excès de stocks et réduire la génération de déchets, par exemple :
 - Outils de production à la demande
 - Prévisions de la demande en temps réel à l'aide d'analyses de données des ventes
- Optimisation et maîtrise de sa chaîne de production en réduisant les distances et en sécurisant l'approvisionnement :
 - Amélioration de la traçabilité des fournisseurs en vue d'une pérennisation des partenariats, et de déploiement des actions d'écoconception sur l'ensemble de la chaîne de valeur
 - Recherche de fournisseurs de matière première dans un rayon maximal de 1 500 km, en privilégiant des fournisseurs locaux ou européens, et les pays aux mix énergétiques les moins impactants
 - Relocalisation de procédés en France ou en Europe s'il n'est pas possible d'assurer leur traçabilité
 - Eviter les transports en avion
- Allongement de la durée d'usage et de la durée de vie des produits :
 - Conception facilitant la réparabilité (dont disponibilité des pièces détachées, des fournitures)
 - Evaluation et amélioration de la durabilité physique tout en veillant à la recyclabilité
 - Business models facilitant l'allongement de la durée de vie des produits (ex : réparabilité, seconde vie)
- Réduction des impacts liés à la distribution :
 - Gestion des magasins sobre en ressources (agencement des rayonnages, consommation des locaux, réduction des déchets générés...)
 - Réduction des impacts liés aux retours produits : mise en place d'actions pour limiter les retours et les invendus (remise en rayon, production à la demande), choix de modes de livraisons plus vertueux
- Conception en prévision de la fin de vie des produits et de leur recyclabilité :
 - Diminution du taux d'élasthanne à moins de 5%
 - Réduire voire supprimer les points durs
 - Amélioration de la recyclabilité sans compromettre la durabilité
- Labélisation suivant des labels environnementaux robustes et reconnus : Ecocert® Textile Niveau 2, Oeko-tex® Made in Green, Bluesign®, Fairtrade® Textile, Écolabel européen, GOTS, Bioré.

INDEX DES TABLEAUX ET FIGURES

TABLEAUX

Tableau 1 - Huit leviers d'écoconception « premier pas » pour agir sur l'ensemble du cycle de vie d'un article d'habillement	9
Tableau 2 - Etape 1 Matières premières : deux leviers pour agir.....	10
Tableau 3 - Etape 2 Transformation : trois leviers pour agir.....	11
Tableau 4 - Etape 3 Distribution : deux leviers pour agir	11
Tableau 5 - Etape 4 Utilisation : un levier pour agir.....	11

FIGURES

Figure 1 Cycle de vie du textile et impacts environnementaux.....	6
---	---

SIGLES ET ACRONYMES

ADEME	Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie
-------	--

L'ADEME EN BREF

À l'ADEME - l'Agence de la transition écologique -, nous sommes résolument engagés dans la lutte contre le réchauffement climatique et la dégradation des ressources.

Sur tous les fronts, nous mobilisons les citoyens, les acteurs économiques et les territoires, leur donnons les moyens de progresser vers une société économe en ressources, plus sobre en carbone, plus juste et harmonieuse.

Dans tous les domaines - énergie, économie circulaire, alimentation, mobilité, qualité de l'air, adaptation au changement climatique, sols... - nous conseillons, facilitons et aidons au financement de nombreux projets, de la recherche jusqu'au partage des solutions.

À tous les niveaux, nous mettons nos capacités d'expertise et de prospective au service des politiques publiques.

L'ADEME est un établissement public sous la tutelle du ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, du ministère de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique et du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

LES COLLECTIONS DE L'ADEME



FAITS ET CHIFFRES

L'ADEME référent : Elle fournit des analyses objectives à partir d'indicateurs chiffrés régulièrement mis à jour.



CLÉS POUR AGIR

L'ADEME facilitateur : Elle élabore des guides pratiques pour aider les acteurs à mettre en œuvre leurs projets de façon méthodique et/ou en conformité avec la réglementation.



ILS L'ONT FAIT

L'ADEME catalyseur : Les acteurs témoignent de leurs expériences et partagent leur savoir-faire.



EXPERTISES

L'ADEME expert : Elle rend compte des résultats de recherches, études et réalisations collectives menées sous son regard.



HORIZONS

L'ADEME tournée vers l'avenir : Elle propose une vision prospective et réaliste des enjeux de la transition énergétique et écologique, pour un futur désirable à construire ensemble.



GUIDE SECTORIEL D'ÉCOCONCEPTION – textile d'habillement

Afin d'aider l'écosystème du secteur textile d'habillement à réduire les impacts environnementaux de leurs produits finis, semi-finis et procédés textiles, le présent guide de recommandations vise à sensibiliser les fabricants, designers, marques, etc. aux démarches d'écoconception, et à les aider à les mettre en œuvre.

Ce guide s'adresse à toutes les entreprises, quel que soit leur niveau de maturité en écoconception, et leur positionnement dans la chaîne de valeur des produits. Après une présentation du contexte et des enjeux environnementaux du secteur, ce guide propose des leviers concrets d'écoconception couvrant l'ensemble du cycle de vie des produits textiles, du choix de la matière première jusqu'à leur fin de vie.

Ce guide propose en premier lieu des leviers Premiers Pas pouvant être adoptés en autonomie par les entreprises novices en écoconception, et en second lieu des actions complémentaires, plus spécifiques, permettant ensuite d'approfondir la démarche.

*Un guide à deux échelles,
avec :*

- *Des leviers Premiers Pas d'écoconception textile applicables en autonomie par les entreprises novices en écoconception,*
- *et des actions complémentaires, plus spécifiques, permettant ensuite d'approfondir la démarche.*